Département de Lot et Garonne

Nombre de Conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 9
Votants : 14

COMMUNE DE MONTPEZAT

Compte rendu de Séance Ordinaire
du 27 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-sept juillet à vingt et une heures, le Conseil Municipal convoqué par Madame le Maire, le vingt et un juillet s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Jacqueline SEIGNOURET, Maire.

Présents : Mme Jacqueline SEIGNOURET, Mr. Patrick CARREGUES, , Mme REY Patricia, Mr. David FLEURY, Mr SOULIÉ Cédric, Mr ROSSI Tino, Mr CABAS Gérard, Mme BORDES Christine, Mr GODEAS Philippe.

Excusé : Mrs BENOIST Cyril, RIEUCOS Geoffrey, DAMIEN Philippe, et Mmes RALLIER Kelly, CALVET Audrey, BOUCHET Stéphanie ;
Pouvoir : Mr DAMIEN Philippe donne pouvoir à Mr GODEAS Philippe, Mme RALLIER Kelly donne pouvoir à Mme le Maire, Mme BOUCHET Stéphanie donne pouvoir à Mr CARREGUES Patrick, Mr RIEUCOS Geoffrey donne pouvoir à Mr CABAS Gérard, Mme CALVET Audrey donne pouvoir à Mme REY Patricia.
Secrétaire de Séance : Mr Cédric SOULIE

Madame le Maire ouvre la séance.

Ordre du jour :

Délibération

- Approbation du compte rendu du 15 juillet 2020,
- Etude de devis travaux sanitaires école,
- Etude de devis site Internet,
- Etude de devis rideaux local ancienne poste,
- Etude et votre du Compte Administratif 2019 – commune et CCAS
- Etude et Vote du Compte de Gestion 2019 - commune et CCAS
- Affectation du Résultat 2019 - commune et CCAS
- Etude et Vote du Budget Primitif 2020 - commune et CCAS,
- Désignation des délégués auprès du SMAVLOT – 1 Titulaire et 1 Suppléant,

Questions Diverses :

- ✓ Parole aux Commissions,
- ✓ Parole aux Elus,

… /…

&&&&&&&&&&&&

Délibération 82/2020

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 15 juillet 2020

Publié le 29 juillet 2020
Transmis à la Préfecture le 29 juillet 2020

Vu le procès-verbal de la séance du 15 juillet 2020.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

Adopte le procès-verbal de la séance du 15 juillet 2020.

&&&&&&&&&&&&

Délibération 83/2020

Etude et Vote du Compte de Gestion 2019 communal dressé par Mr BAILLY, Receveur Municipal

Publié le 29 juillet 2020
Transmis à la Préfecture le 29 juillet 2020

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion de la commune est établi par Monsieur Laurent BAILLY, Trésorier Payeur Général à la Clôture de l'exercice.

Madame le Maire vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Vu le rapport de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le compte de gestion 2019 du trésorier payeur général, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

Approuve le compte de gestion du trésorier payeur général pour l'exercice 2019.
Ce compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part sur la tenue des comptes.

&&&&&&&&&&&&

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le Compte Administratif communal 2019 qui s'établit comme suit :

Délibération 84/2020

Etude et Vote du Compte Administratif 2019 Communal

Publié le 29 juillet 2020
Transmis à la Préfecture le 29 juillet 2020

* Fonctionnement			
Dépenses	Prévus :	515 502.83	€uros
	Réalisées :	382 927.28	€uros
	Restes à réaliser :	0.0	€uros
Recettes	Prévus :	515 502.83	€uros
	Réalisées :	502 325.63	€uros
	Restes à réaliser :	0.0	€uros
* Investissement			
Dépenses	Prévus :	225 712.05	€uros
	Réalisées :	69 693.92	€uros
	Restes à réaliser :	00.00	€uros
Recettes	Prévus :	225 712.05	€uros
	Réalisées :	80 198.01	€uros
	Restes à réaliser :	00.00	€uros

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	10 504.09	€uros
Fonctionnement :	119 398.35	€uros
Résultat global :	129 902.44	€uros

Le Compte Administratif 2019 est adopté à l'unanimité.

&&&&&&&&&&&&

Délibération 85/2020

Affectation du Résultat du Compte Administratif Communal 2019

Publié le 29 juillet 2020
Transmis à la Préfecture le 29 juillet 2020

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre position pour l'affectation du résultat du Compte Administratif communal 2019.
Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de	55 766.52 €uros
- un excédent reporté de :	63 631.83 €uros
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	119 398.35 €uros
- un excédent d'investissement de :	10 504.09 €uros
- un déficit des restes à réaliser de :	00.00 €uros
Soit un excédent de financement de :	10 504.09 €uros

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

- Résultat d'exploitation au 31/12/2019 :	
Excédent	119 398.35 €uros
- Affectation complémentaire en réserve (1068)	00.00 €uros
- Résultat reporté en fonctionnement (002)	119 398.35 €uros

-Résultat d'investissement reporté (001) :
Excédent 10 504.09 €uros

&&&&&&&&&&&&&

Délibération 86/2020

Étude et Vote du Budget Primitif Communal 2020

Publié le 29 juillet 2020
Transmis à la Préfecture le 29 juillet 2020

Suite à la réunion de la Commission du Budget, Madame le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif de la commune de l'année 2020 qui s'équilibre comme suit :

* Fonctionnement
  - Dépenses 521 377.35 €uros
  - Recettes 521 377.35 €uros

* Investissement
  - Dépenses 58 800.00 €uros
  - Recettes 58 800.00 €uros

Pour rappel, total du budget :
* Fonctionnement
  - Dépenses 521 377.35 €uros (dont 0.00 de RAR)
  - Recettes 521 377.35 €uros (dont 0.00 de RAR)
* Investissement
  - Dépenses 58 800.00 €uros (dont 00.00 de RAR)
  - Recettes 58 800.00 €uros (dont 00.00 de RAR)

Le Budget Primitif 2020 est adopté à l'unanimité.

&&&&&&&&&&&&&

Délibération 87/2020

Etude et Vote du Compte de Gestion 2019 du CCAS dressé par Mr BAILLY, Receveur Municipal

Publié le 29 juillet 2020
Transmis à la Préfecture le 29 juillet 2020

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion du CCAS est établi par Monsieur Laurent BAILLY, Trésorier Payeur Général à la Clôture de l'exercice.

Madame le Maire vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Vu le rapport de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le compte de gestion 2019 du trésorier payeur général, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

Approuve le compte de gestion du trésorier payeur général pour l'exercice 2019.
Ce compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part sur la tenue des comptes.

&&&&&&&&&&&&&&

Délibération 88/2020

Etude et Vote du Compte Administratif 2019 Communal

Publié le 29 juillet 2020
Transmis à la Préfecture le 29 juillet 2020

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le Compte Administratif du CCAS 2019 qui s'établit comme suit :

* Fonctionnement		
Dépenses	Prévus :	10 383.84 €uros
	Réalisées :	3 159.65 €uros
	Restes à réaliser :	0.0 €uros
Recettes	Prévus :	10 383.84 €uros
	Réalisées :	8 592.98 €uros
	Restes à réaliser :	0.0 €uros
* Investissement		
Dépenses	Prévus :	3 000.00 €uros
	Réalisées :	00.00 €uros
	Restes à réaliser :	00.00 €uros
Recettes	Prévus :	3 000.00 €uros
	Réalisées :	00.00 €uros
	Restes à réaliser :	00.00 €uros

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	00.00 €uros
Fonctionnement :	5 433.33 €uros
Résultat global :	5 433.33 €uros

Le Compte Administratif 2019 est adopté à l'unanimité.

&&&&&&&&&&&

Délibération 89/2020

Affectation du Résultat du Compte Administratif du CCAS 2019

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre position pour l'affectation du résultat du Compte Administratif du CCAS 2019.
Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de	49.49 €uros
- un excédent reporté de :	5 383.84 €uros
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	5 433.33 €uros

Publié le 29 juillet 2020
Transmis à la Préfecture le
29 juillet 2020

- un excédent d'investissement de : 00.00 €uros
- un déficit des restes à réaliser de : 00.00 €uros
Soit un excédent de financement de : 00.00 €uros

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

- Résultat d'exploitation au 31/12/2019 :
Excédent 5 433.33 €uros
- Affectation complémentaire en réserve (1068) 00.00 €uros
- Résultat reporté en fonctionnement (002) 5 433.33 €uros
-Résultat d'investissement reporté (001) :
Excédent 00.00 €uros

&&&&&&&&&&&

Délibération 90/2020

Étude et Vote du Budget Primitif du CCAS 2020

Publié le 29 juillet 2020
Transmis à la Préfecture le
29 juillet 2020

Suite à la réunion de la Commission du Budget, Madame le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif du CCAS de l'année 2020 qui s'équilibre comme suit :

* Fonctionnement
  - Dépenses 11 433.33 €uros
  - Recettes 11 433.33 €uros

* Investissement
  - Dépenses 3 000.00 €uros
  - Recettes 3 000.00 €uros

Pour rappel, total du budget :
* Fonctionnement
  - Dépenses 11 433.33 €uros (dont 0.00 de RAR)
  - Recettes 11 433.33 €uros (dont 0.00 de RAR)
* Investissement
  - Dépenses 3 000.00 €uros (dont 00.00 de RAR)
  - Recettes 3 000.00 €uros (dont 00.00 de RAR)

Le Budget Primitif 2020 est adopté à l'unanimité.

&&&&&&&&&&&

Délibération 91/2020

Étude de devis travaux sanitaires école

Madame le Maire présente au Conseil Municipal un devis pour travaux au niveau des sanitaires de l'école.
Devis présenté par la société AIRCLIMEAU qui concerne des travaux de réparation et de mise en place d'un nouveau lavabo au niveau des toilettes des grands.
Le devis est d'un montant HT de 1 020.00 soit TTC 1 224.00 €

Publié le 29 juillet 2020
Transmis à la Préfecture le
29 juillet 2020

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

Donne un avis favorable pour la réalisation des travaux.

&&&&&&&&&&&&

Délibération 92/2020

Étude de devis pour site internet

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'un nouveau devis devait être présenté par Mr RIEUCOS Geoffrey qui est absent ce soir. Nous n'avons donc pas de nouveau devis.

Madame le Maire propose donc de budgétiser un montant de 1 300.00 € dans l'attente.

Publié le 29 juillet 2020
Transmis à la Préfecture le
29 juillet 2020

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

Donne un avis favorable pour la budgétisation d'un montant de 1 300.00 €.

&&&&&&&&&&&&&&

Délibération 93/2020

Étude de devis pour rideau local Petite Galerie

Madame le Maire donne la parole à Mr CABAS, Président de la commission des bâtiments qui informe le Conseil municipal qu'un nouveau devis devait être présenté ce soir.
Malheureusement, la société est passé faire le devis mais nous ne l'avons pas encore.

Madame le Maire propose donc de budgétiser un montant de 2 500.00 € dans l'attente.

Publié le 29 juillet 2020
Transmis à la Préfecture le
29 juillet 2020

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

Donne un avis favorable pour la budgétisation d'un montant de 2 500.00 €.

&&&&&&&&&&&&&&

Délibération 94/2020

Désignation des délégués auprès du SMAVLOT Commission Affluent du Lot

Vu la modification des statuts liés au SMAVLOT47 (mars 2018), il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant de la commune auprès du SMAVLOT47 pour la commission géographique - **Affluent du Lot**.

Le Maire invite les candidats à se déclarer.

S'est portée candidate pour délégué titulaire :
– Mme SEIGNOURET Jacqueline

Publié le 29 juillet 2020
Transmis à la Préfecture le

S'est porté candidat pour délégué suppléant :

- M. CARREGUES Patrick

Considérant que le conseil municipal doit procéder à l'élection des déléguées, après un appel à candidature il est procédé au déroulement du vote :

On obtenu pour la commission géographique - **Affluent du Lot** :

Madame SEIGNOURET Jacqueline délégués titulaire par 14 voix
Monsieur CARREGUES Patrick délégués suppléant par 14 voix

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré
et voté à bulletin secret,

Désigne, pour représenter la commune à la commission géographique - **Affluent du Lot** :

- **Délégué titulaire :**
  Mme SEIGNOURET Jacqueline

- **Délégué suppléant :**
  M. CARREGUES Patrick

&&&&&&&&&&&&&&

Fin de séance à 23 h 30

Fait et délibéré les jours mois et an susdits.

Signatures

Mme SEIGNOURET

Mr CARREGUES

Mr CABAS

Mr ROSSI

Mr FLEURY

Mme CALVET
(Pouvoir à Mme REY)

Mme BOUCHET
(Pouvoir à Mr CARREGUES)

Mme BORDES

Mr DAMIEN
(Pouvoir à Mr GODEAS)

Mr SOULIE

Mme RALLIER
(Pouvoir à Mme le Maire)

Mr RIEUCOS
(Pouvoir à Mr CABAS)

Mr BENOIST
(Excusé)

Mme REY

Mr GODEAS

n° Délibération	Objet de la Délibération
82/2020	Approbation du Procès-Verbal de la séance du 15 juillet 2020
83/2020	Etude et Vote du Compte de Gestion 2019 communal dressé par Mr BAILLY, Receveur Municipal
84/2020	Etude et Vote du Compte Administratif 2019 Communal
85/2020	Affectation du Résultat du Compte Administratif Communal 2019
86/2020	Étude et Vote du Budget Primitif Communal 2020
87/2020	Etude et Vote du Compte de Gestion 2019 du CCAS dressé par Mr BAILLY, Receveur Municipal
88/2020	Etude et Vote du Compte Administratif 2019 Communal
89/2020	Affectation du Résultat du Compte Administratif du CCAS 2019
90/2020	Étude et Vote du Budget Primitif du CCAS 2020
91/2020	Étude de devis travaux sanitaires école
92/2020	Étude de devis pour site internet
93/2020	Étude de devis pour rideau local Petite Galerie